



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	05-6786-7	Numéro de la version :	6.02
Date de parution :	2026/08/06	Remplace la version datée de :	2025/07/14

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif époxy transparent 105 Scotch-Weld(MC) 3M(MC), partie A

Numéros d'identification de produit

62-3387-8530-6

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif structural

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :

Eviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Réponse:

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. Se rincer la bouche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

2% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polymère mercaptan	72244-98-5	80 - 100 Secret Fabrication *	Poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)], .alpha.-hydro.-oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	26950-63-0	3 - 10 Secret Fabrication *	N,N'-Bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine polymérisée avec le méthyloxirane
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	1 - 5 Secret Fabrication *	N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)
1,8-DIAZABICYCLO[5.4.0]UNDEC-7-ENE	6674-22-2	0.3 - 1.9	Pyrimido[1,2-a]azépine, 2,3,4,6,7,8,9,10-octahydro-
Triéthylènetétramine	112-24-3	0.3 - 1.9	N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-Diamine
Acide sulfurique	7664-93-9	< 0.4	Acide sulfurique

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Composés d'amines
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
oxydes d'azote
Oxydes de soufre

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement

accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Triéthylènetétramine	112-24-3	AIHA	MPT:6 mg/m ³ (1 ppm)	la peau
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	ACGIH	MPT:0.05 ppm;STEL:0.15ppm	Danger d'absorption cutanée
Acide sulfurique	7664-93-9	ACGIH	MPT(fraction thoracique):0.2 mg/m ³	
Acide sulfurique, lorsqu'il est contenu dans des brouillards d'acide inorganique fort	7664-93-9	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Liquide Visqueux
couleur	Incolore
Odeur	Mercaptan fort
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'éclair :	$\geq 93,3$ °C [<i>Méthode de test: estimé</i>]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	Ne s'applique pas

Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	≤ 1 mmHg [$@ 20^{\circ}\text{C}$]
Densité de vapeur relative	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité	1,15 g/ml
Densité relative	1,15 [$@ 20^{\circ}\text{C}$] [<i>Ref Std: Eau=1</i>]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Ne s'applique pas</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	20 870 mm ² /sec
Composés Organiques Volatils	35 g/l [<i>Détails: Teneur en COV (EU)</i>]
Pourcentage de matières volatiles	< 0 % en poids [<i>Méthode de test: estimé</i>]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	< 20 g/l [<i>Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>] [<i>Détails: Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B</i>]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	1,5 % [<i>Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>] [<i>Détails: Lorsqu'utilisé comme prévu avec le composant B</i>]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	≤ 35 g/l [<i>Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>] [<i>Détails: Tel que fourni</i>]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
--	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Le durcissement génère de la chaleur. Ne pas faire durcir une masse supérieure à 50 grammes, car cela pourrait provoquer une réaction exothermique prématurée, avec production de chaleur intense et de fumée.

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Brouillards d'acide, inorganique fort	7664-93-9	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Brouillards d'acide inorganique fort contenant l'acide sulfurique	7664-93-9	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Fabrication d'isopropanol (procédé à acide fort)	7664-93-9	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:

Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
Polymère mercaptan	Dermale	Lapin	LD50 > 10 200 mg/kg
Polymère mercaptan	Ingestion	Rat	LD50 2 600 mg/kg
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	Dermale	Rat	LD50 2 150 mg/kg
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	Ingestion	Rat	LD50 4 500 mg/kg
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	Lapin	LD50 311 mg/kg

Adhésif époxy transparent 105 Scotch-Weld(MC) 3M(MC), partie A

N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 3,4 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 2,2 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Ingestion	Rat	LD50 571 mg/kg
Triéthylènetétramine	Dermale	Rat	LD50 1 465 mg/kg
Triéthylènetétramine	Ingestion	Rat	LD50 1 591 mg/kg
1,8-DIAZABICYCLO[5.4.0]UNDEC-7-ENE	Dermale	Lapin	LD50 1 233 mg/kg
1,8-DIAZABICYCLO[5.4.0]UNDEC-7-ENE	Ingestion	Rat	LD50 > 300, < 681 mg/kg
Acide sulfurique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,375 mg/l
Acide sulfurique	Ingestion	Rat	LD50 2 140 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Produit général	Lapin	irritant légère
Polymère mercaptan	Lapin	Aucune irritation significative
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	Lapin	Irritant
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Lapin	Corrosif
Triéthylènetétramine	Lapin	Corrosif
1,8-DIAZABICYCLO[5.4.0]UNDEC-7-ENE	Données in Vitro	Corrosif
Acide sulfurique	Jugement professionnel	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Produit général	Lapin	irritant légère
Polymère mercaptan	Lapin	irritant légère
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	Lapin	Irritant grave
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Lapin	Corrosif
Triéthylènetétramine	Lapin	Corrosif
1,8-DIAZABICYCLO[5.4.0]UNDEC-7-ENE	Risques pour la santé similaires	Corrosif
Acide sulfurique	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Polymère mercaptan	Mouris	sensibilisant
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	Mouris	sensibilisant
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Multiple espèces animales.	Non classifié
Triéthylènetétramine	Cochon d'Inde	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
-----	------	--------

Polymère mercaptan	In Vitro	N'est pas mutagène
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	In Vitro	N'est pas mutagène
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	In vivo	N'est pas mutagène
Triéthylènetétramine	In vivo	N'est pas mutagène
Triéthylènetétramine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,8-DIAZABICYCLO[5.4.0]UNDEC-7-ENE	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide sulfurique	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Triéthylènetétramine	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Acide sulfurique	Ingestion	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide sulfurique	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	43 jours
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 12 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Triéthylènetétramine	Dermale	Non classifié pour la développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Triéthylènetétramine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
1,8-DIAZABICYCLO[5.4.0]UNDEC-7-ENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
1,8-DIAZABICYCLO[5.4.0]UNDEC-7-ENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	29 jours
1,8-DIAZABICYCLO[5.4.0]UNDEC-7-ENE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	pendant la grossesse

Acide sulfurique	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 19,3 mg/m3	pendant l'organogénèse
------------------	------------	-------------------------------------	-----	--	------------------------

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Triéthylènetétramine	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
1,8-DIAZABICYCLO[5.4.0]UNDEC-7-ENE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acide sulfurique	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas Disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Polymère mercaptan	Ingestion	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/jour	90 jours
Polymère mercaptan	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/jour	90 jours
Polymère mercaptan	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Polymère mercaptan	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Polymère mercaptan	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Polymère mercaptan	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Polymère mercaptan	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Polymère mercaptan	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Polymère mercaptan	Ingestion	rénale et / ou de la	Non classifié	Rat	Niveau sans	90 jours

		vessie			effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	
Polymère mercaptan	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Polymère mercaptan	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Polyamine modifiée avec oxyde de propylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	43 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	la peau	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	cœur	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	Système endocrinien	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	tube digestif	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	foie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	système immunitaire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	muscles	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	système respiratoire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 8 mg/kg/jour	90 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-	Inhalation	Système	Non classifié	Rat	Niveau sans	14 semaines

2,2'-oxybis(éthylamine)		endocrinien			effet nocif observé 0,038 mg/l	
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	7 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	7 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	7 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/jour	7 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 220 mg/kg/jour	7 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 220 mg/kg/jour	7 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 220 mg/kg/jour	7 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthylamine)	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 220 mg/kg/jour	7 jours
1,8-	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans	90 jours

DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE					effet nocif observé 120 mg/kg/jour	
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
1,8- DIAZABICYCLO[5.4.0]U NDEC-7-ENE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 120 mg/kg/jour	90 jours
Acide sulfurique	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5,52 mg/m3	28 jours

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	05-6786-7	Numéro de la version :	6.02
Date de parution :	2026/08/06	Remplace la version datée de :	2025/07/14

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca